

Spécialité LLCE anglais

👉 Pourquoi choisir la spécialité langues, littératures et cultures étrangères ? A qui s'adresse-t-elle ?

Vous souhaitez vous perfectionner en **anglais** ?

Acquérir un bon niveau de pratique, au-delà de ce que vous apprenez dans le cadre du socle commun ?

Alors la spécialité LLCE est faite pour vous !

Vous aurez l'occasion d'utiliser davantage la langue et vous pourrez mieux comprendre son fonctionnement. La langue sera pour vous un outil pour **communiquer**, **découvrir** et **analyser** des documents très variés. Vous écouterez et regarderez des documentaires, extraits de films, adaptations d'œuvres littéraires. Vous lirez tous types de documents, de la presse à la littérature.

👉 Programme de la spécialité LLCE Anglais : le contenu des cours

En première, le programme s'articule autour de deux thématiques :

🔗 Thématique 1 : imaginaire (*L'imagination créatrice et visionnaire, Imaginaires effrayants, Utopies et dystopies*)

🔗 Thématique 2 : rencontres (*L'amour et l'amitié, Relation entre l'individu et le groupe, La confrontation à la différence*)

📖 Vous lirez également 2 œuvres complètes ! Mais pas de panique : il est plus facile de lire une œuvre dans laquelle on trouve rapidement ses points de repère (personnages, contexte, fil de l'histoire) que de lire des extraits de textes, comme on le fait en tronc commun. Un doute ? Demandez aux élèves qui ont choisi cette spécialité cette année !

En terminale, trois thématiques :

🔗 Thématique 1 : art et débats d'idées

🔗 Thématique 2 : expression et construction de soi

🔗 Thématique 3 : Voyages, territoires, frontières

📖 Vous lirez également deux œuvres complètes et étudierez un film.

👉 Compétences, méthodes : qu'apprend-on en spécialité LLCE ?

Vous aurez l'occasion de pratiquer toutes les compétences liées à l'apprentissage d'une langue, à savoir la compréhension et la production écrites et orales. Vous allez apprendre à analyser et mettre

en relation des documents de sources variées et de difficultés plus ou moins importantes tout en prenant part à une étude approfondie de la langue. Vous affinerez votre correction linguistique et développerez une prononciation plus fluide et plus authentique.

En outre, ce cours accorde une importance toute particulière à la culture et aux arts : il ne se limite pas à la littérature, mais ouvre aussi à la **cinématographie**, la **peinture**, la **sculpture** et la **musique**. Le but est d'étendre autant que possible vos connaissances sur l'aire culturelle étudiée.

Quelle est la quantité de travail personnel demandée ?

Comme pour toute option, le travail demandé sera important, et il faudra s'habituer à l'anticiper. En fin de première, on attendra de vous que vous soyez capable de comprendre un document assez long. Les quatre heures de cours hebdomadaires (en 1ère) vous permettront aussi d'apprendre à vous organiser en autonomie.

Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Comme pour les autres matières, toutes les évaluations effectuées en cours compteront pour le bac, puisqu'elles seront comptabilisées dans la moyenne des bulletins scolaires (10 % de la note finale du bac). Si vous choisissez d'abandonner la spécialité à la fin de la première, vous devrez alors passer une épreuve au mois de juin, qui aura un coefficient 5 dans la note du bac. Enfin, si vous poursuivez cette spécialité en terminale, elle fera l'objet d'une épreuve terminale coefficient 16 selon les modalités suivantes :

L'épreuve écrite de LLCER dure 3h30 et se compose de deux exercices :

- une synthèse d'un dossier de 3 ou 4 documents de types textes et/ou documents iconographiques, guidée par trois ou quatre questions ou des consignes (notée sur 16 points)
- une traduction en français d'un extrait de 600 signes d'un des textes du corpus (notée sur 4 points)

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'épreuve écrite.

La partie orale de LLCER dure 20 minutes, sans préparation. Vous présenterez à votre examinateur un dossier personnel (visé par votre professeur de terminale) durant 10 minutes. Suivent 10 minutes d'échanges avec l'examinateur; le tout dans la langue évaluée.

Quelles poursuites d'études ?

Vous avez un réel goût pour les langues et les civilisations étrangères ? Vous pourrez toujours rester sur cette voie en optant pour un cursus universitaire : une **licence LLCER** ou **LEA** (Langues étrangères appliquées) par exemple. Les débouchés les plus courants sont la traduction, l'enseignement ou l'interprétariat, mais sachez que bien d'autres parcours sont possibles comme le tourisme ou encore le commerce international et le marketing.